UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

2010 - 010 GG/RD

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,**
**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS DESCARTES ,**

**vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié**
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**vu le décret du 19 mars 2009**
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

**vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°6**
dans sa séance du 11 au 12 mai 2009 ;

**vu la décision n°22006-117**
créant l'unité de recherche U 793 ;

**D E C I D E N T**

**Art. 1** : L'Unité de recherche U 793 intitulée : « Interactions de l'épithélium intestinal et du système immunitaire » est supprimée à compter du 31 décembre 2009.

**Art. 2 :** Les personnels en activité dans l'unité de recherche U 793 sont maintenus en fonction et leur affectation fera l'objet d'une décision ultérieure.

Fait à Paris, le 8 décembre 2009

Le Président de l'Université Paris-Descartes

Le Président- directeur général de l'Inserm